

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 747 562

②1 N° d'enregistrement national : **96 04987**

⑤1 Int Cl⁶ : A 61 C 5/02, A 61 C 3/02

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 17.04.96.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 24.10.97 Bulletin 97/43.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : MICRO MEGA INTERNATIONAL
MANUFACTURES SOCIETE ANONYME — FR.

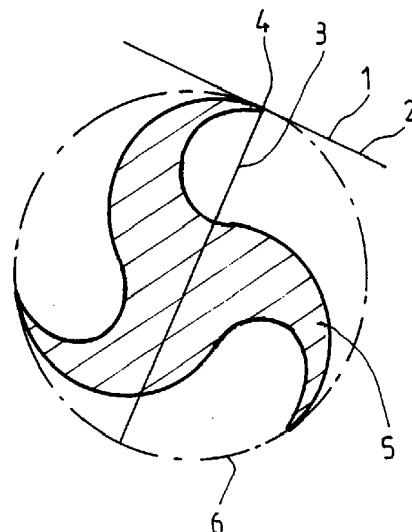
⑦2 Inventeur(s) : CALAS PAUL, VULCAIN JEAN MARIE,
BADOZ JEAN MARIE et EUVRARD HUBERT.

⑦3 Titulaire(s) : .

⑦4 Mandataire : CABINET POUPON.

⑤4 ALESOIR DENTAIRE A SECTION DE COUPE TANGENTIELLE.

⑤7 L'invention concerne un alésoir dentaire s'amincissant jusqu'à sa pointe, du type comportant des cannelures hélicoïdales présentant au moins une lèvre de coupe caractérisée en ce que la tangente (1) au point de coupe (4) de l'instrument tend à se superposer à la tangente (2) au diamètre du cercle (6) dans lequel est inscrite une section de coupe (5) et passant par ledit point de coupe.



FR 2 747 562 - A1



La présente invention a pour objet un alésoir dentaire s'amincissant jusqu'à sa pointe, du type comportant des cannelures hélicoïdales présentant au moins une lèvre coupante pour l'alésage des canaux dentaires.

On a déjà décrit des alésoirs dentaires que ce soit à une cannelure hélicoïdale, à deux cannelures hélicoïdales ou à triple cannelures hélicoïdales.

On a notamment décrit dans la demande de brevet 82 20903 un alésoir dentaire s'amincissant jusqu'à sa pointe, du type comportant des cannelures hélicoïdales comportant une triple cannelure hélicoïdale à pas progressif, de sorte que les espaces libres entre les lèvres coupantes augmentent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la pointe de l'alésoir vers le manche de celui-ci.

Même si ce brevet apporte une solution au problème des alésoirs dentaires à une cannelure hélicoïdale et à deux cannelures hélicoïdales, cette solution n'est que partielle.

En effet, la solution proposée dans la demande de brevet 82 20903 s'est avérée dans la pratique ne pas répondre entièrement au problème de vissage dans le canal à aléser lors du traitement canalaire en rotation continue.

La présente invention se propose de remédier à ces inconvénients en éliminant les effets de la rotation continue constatés dans l'utilisation des alésoirs de l'art antérieur, cette rotation continue étant à l'origine du vissage incriminé.

Conformément à l'invention, ce résultat est obtenu avec un alésoir dentaire s'amincissant jusqu'à sa pointe, du type comportant des cannelures hélicoïdales présentant au moins une lèvre de coupe caractérisée en ce que la tangente au point de coupe de l'instrument tend à se superposer à la tangente au diamètre du cercle dans lequel est inscrite une section de coupe et passant par ledit point de coupe.

De manière préférentielle, la tangente aux points de coupe de l'instrument est confondue à la tangente au diamètre du cercle dans lequel est inscrite une section de coupe de l'alésoir et passant par le point de coupe.

En outre, l'alésoir dentaire suivant l'invention pourra comporter au moins une cannelure hélicoïdale à pas progressif, par exemple une triple cannelure hélicoïdale à pas progressif, de manière telle que les espaces libres entre les lèvres coupantes augmentent au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers le manche de celui-ci.

On comprendra mieux l'invention à l'aide de la description faite ci-après d'un mode de mise en oeuvre donné à titre d'exemple non limitatif, en référence aux dessins annexés dans lesquels :

- les **figures 1a et 2a** sont des vues de coupe de sections d'un alésoir suivant l'invention,

- les **figures 1b et 2b** sont des vues de coupe de sections d'un alésoir illustrant les différences de structures de l'art antérieur par rapport à l'invention illustrée aux figures 1a et 2a,

L'alésoir comporte de manière traditionnelle un manche et une tige se terminant par une pointe.

Dans les présents exemples, la tige comporte une triple cannelure hélicoïdale.

Comme on peut le voir sur la figure 1b, la tangente au point de coupe (4') de la section de coupe forme un angle (θ') avec la tangente (2') au diamètre (3') du cercle (7') où s'inscrit une section de coupe (8') de l'alésoir et passant par lesdits points de coupe.

Suivant la présente demande, cet angle (θ) entre la tangente (1) aux points de coupe (4) et la tangente (2) au diamètre (3) du cercle (7) où s'inscrit une section de coupe (8') de l'alésoir et passant par les points de coupe tend vers zéro.

On a illustré sur la figure 1a la situation où lesdites tangentes (1,2) sont confondues ($\theta = 0^\circ$).

On obtient ainsi une coupe d'alésage qui, de façon surprenante, évite toutes les rotations continues qui sont à l'origine du vissage observé dans l'art antérieur et ce, en gardant une excellente efficacité d'alésage aux alésoirs de l'invention.

REVENDEICATIONS

1. Alésoir dentaire s'amincissant jusqu'à sa pointe, du type comportant des cannelures hélicoïdales présentant au moins une lèvre de coupe caractérisée en ce que la tangente (1) au point de coupe (4) de l'instrument tend à se superposer à la tangente (2) au diamètre du cercle (6) dans lequel est inscrite une section de coupe (5) et passant par ledit point de coupe.
2. Alésoir dentaire selon la revendication 1, caractérisé en ce que la tangente aux points de coupe (4) de l'instrument est confondue à la tangente au diamètre du cercle (6) dans lequel est inscrite une section de coupe de l'alésoir et passant par le point de coupe (4).
3. Alésoir dentaire selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce qu'il comporte au moins une cannelure hélicoïdale à pas progressif de manière telle que les espaces libres entre les lèvres coupantes augmentent au fur et à mesure que l'on s'éloigne dans le manche de celle-ci.
4. Alésoir dentaire selon la revendication précédente, caractérisé en ce qu'il comporte une triple cannelure hélicoïdale.

FIG. 1a

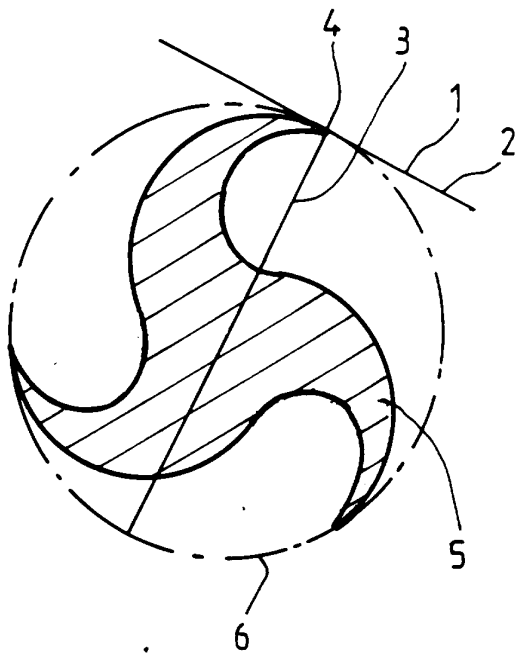


FIG. 1b

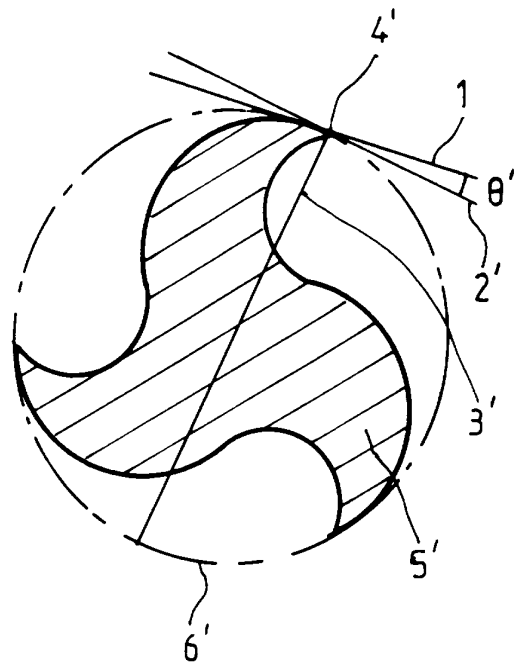


FIG. 2a

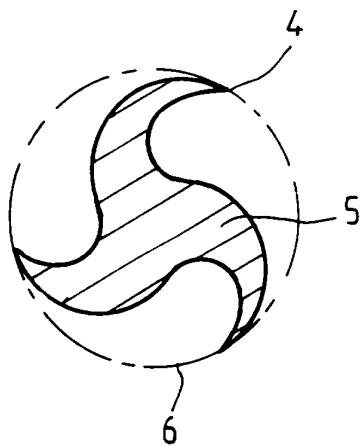
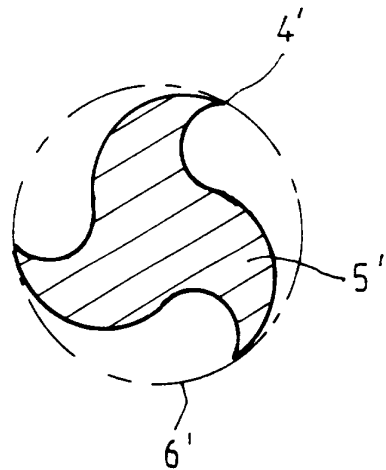


FIG. 2b



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée	
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
D,A	FR-A-2 537 430 (MICRO MEGA) * le document en entier * ---	1,3,4	
A	US-A-4 332 561 (MCSPADDEN) * le document en entier * -----	1,3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CL.6)
			A61C
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		27 Décembre 1996	Vanrunxt, J
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p>		<p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>	

1

EPO FORM 1503 03.82 (P04C13)